



Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales

Communiqué de presse

LOGEMENTS POUR LES SOIGNANTS : À LA DEMANDE DE L'ÉTAT, AIRBNB MET EN PLACE UNE PLATEFORME DE MISE À DISPOSITION GRATUITE DE LOGEMENTS POUR LES SOIGNANTS ET LES TRAVAILLEURS SOCIAUX DES CENTRES D'HÉBERGEMENT

Action logement

Publié le 24/03/2020

Le ministre chargé de la Ville et du Logement, Julien Denormandie, a sollicité la plateforme de location Airbnb pour mettre des logements à disposition des soignants des hôpitaux, des EHPAD ainsi que des travailleurs sociaux et bénévoles mobilisés dans les centres d'hébergement. Des hôtes volontaires pourront offrir des logements gratuits à ceux qui en auraient besoin pour se rapprocher de leur travail.

La plateforme Airbnb a répondu présente à cet appel. Dès mardi matin, un message a été envoyé par Airbnb aux propriétaires qui utilisent la plateforme pour leur proposer de participer à cette initiative et mettre à disposition gratuitement les appartements entiers qui sont disponibles dans le contexte actuel. Ces logements seront proposés gratuitement aux personnes âgées et travailleurs sociaux sur la plateforme « Appartsolidaire » dès ce soir.

Chaque hôte volontaire ayant hébergé gratuitement un soignant ou un travailleur, cette opération bénéficiera d'un dédommagement d'un montant de 50€ réglé par l'Etat pour chaque réservation.

“

« Collectivités territoriales, associations, entreprises ou particuliers : la période que nous traversons s'accompagne de multiples expressions de solidarités de proximité et d'engagement citoyen. Je salue l'initiative d'Airbnb à l'égard des personnes soignantes. C'est aussi par l'addition des bonnes volontés de tous les territoires engagés, que nous viendrons à bout de la crise ».

Jacqueline Gourault

“

« Je remercie AirBnB d'avoir répondu à mon appel. Je salue la solidarité dont les Français souhaitent aujourd'hui faire face à cette crise. Par cette solution, et grâce à leur générosité, des logements vont pouvoir être proposés aux personnels soignants et aux personnes travaillant dans les centres venant en aide à des personnes sans domicile, pour se rapprocher de leur lieu de travail.».

Julien Denormandie

Pour accéder à la plateforme « Appartsolidaire » (lien actif dès 10H, ce mardi 24/03/2020) : <https://www.airbnb.com/d/solidarite-medicale>

Ces contenus peuvent vous intéresser



Communiqué de presse

21/03/2020

Covid-19 : Continuité de l'activité pour les entreprises du bâtiment et des travaux publics



Communiqué de presse

21/03/2020

Covid-19 : 2000 places d'hôtel supplémentaires mobilisées pour héberger des sans-abris, les 3 premiers sites d'hébergement médicalisés ouverts



Communiqué de presse

20/03/2020

COVID-19 : les aides sociales seront versées automatiquement